

veillance que, nous sommes heureux d'en être informés, Son Excellence savait être l'un des traits caractéristiques de la population du Canada; et qu'une comparaison entre les observations de Son Excellence et celle de ses prédécesseurs fait clairement ressortir les grands progrès qui, dans cette partie de la Confédération Canadienne, se sont opérés dans l'établissement du pays et dans le développement de ses grandes ressources agricoles, de sa richesse minérale et de ses autres ressources nationales.

3. Que nous apprenons avec une grande satisfaction que, par suite des fréquentes saisies faites par des croiseurs de la marine des Etats-Unis, de navires canadiens pendant qu'ils capturaient des veaux marins dans cette partie de l'océan Pacifique Septentrional désignée sous le nom de mer de Behring, le gouvernement de Son Excellence a sérieusement insisté auprès des ministres de Sa Majesté sur la nécessité de protéger nos navires pendant qu'ils sont employés à leur légitime industrie et de veiller à ce qu'aucune nation n'affirme à ces eaux des droits de propriété exclusive; et que nous remercions Son Excellence de l'information qu'Elle nous donne qu'Elle a toute confiance que ces représentations ont eu leur effet, et qu'Elle espère pouvoir, durant la présente session, être en mesure de nous assurer que tous les différends soulevés par cette question sont en voie de règlement satisfaisant.

4. Que nous recevons avec le plus vif intérêt l'information que, Son Excellence ayant remarqué la grande attention avec laquelle les autorités impériales, de même que les gouvernements européens, se sont occupés de l'amélioration des modes de pêche, de préparation et de paquage du poisson, Elle a cru qu'il était à propos d'envoyer une commission en Ecosse et en Hollande, chargée d'étudier cette question et de faire rapport de ses travaux pendant la saison de pêche; et que nous sommes convaincus que dans le rapport des délégués qui nous sera soumis, nos pêcheurs trouveront des renseignements très utiles et des instructions pratiques sur les meilleurs moyens d'améliorer et développer cette importante industrie.

5. Qu'il nous fait plaisir d'apprendre que les ministres de Son Excellence ayant soigneusement examiné les difficultés qui accompagnent l'exercice des droits du Canada au sujet de ses grèves maritimes, de ses havres, lacs, fleuves et rivières, il nous sera soumis une mesure ayant pour but de dissiper l'incertitude qui existe à l'égard des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces, et de prévenir toute confusion dans les titres à cet égard.

6. Que nous remercions Son Excellence de ce qu'Elle nous informe que le rapport de la Commission royale au sujet du travail, qui nous a été soumis au cours de la dernière session, a été répandu par tout le pays; que nous croyons avec Son Excellence que les renseignements qu'il contient seront de la plus haute utilité en indiquant les améliorations à apporter aux lois relatives aux classes ouvrières; et que nous assurons Son Excellence que toutes les mesures destinées à l'amendement de ces lois, en tant qu'elles tombent sous le contrôle du parlement du Canada, recevront notre plus mûre considération.

7. Que Son Excellence nous informe que l'expiration prochaine des actes constitutifs des principales institutions monétaires du pays nécessite une révision de notre système actuel de banques et des conditions auxquelles les chartes de ces corporations devront être renouvelées, nous assurons Son Excellence que tout projet de loi se rapportant à cette importante question recevra notre plus sérieuse attention.

8. Que nous examinerons volontiers toute mesure qui nous sera soumise à l'effet de modifier les actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest, de nature à faciliter l'administration des affaires de cette région, ainsi que tout projet de loi destiné à accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest.

9. Que Son Excellence peut-être certaine que toutes mesures qui nous seront présentées au sujet des lettres de change et billets à ordre, pour améliorer les lois relatives aux brevets d'invention et de découverte, pour modifier l'Acte des falsifications et la loi concernant le Revenu de l'Intérieur, et aussi pour modifier l'Acte concernant la Commission géologique et d'Histoire Naturelle du Canada, et pour pourvoir à une meilleure organisation de l'Imprimerie Nationale, seront étudiées avec le plus grand soin.

10. Que nous remercions Son Excellence de son information que les comptes du dernier exercice financier nous seront soumis et que nous y verrons que l'estimation des revenus a été réalisée et que, après avoir amplement pourvu aux différents